FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES
ENSEIGNEMENT.BE

Les Jurys de la Communauté Française de l'enseignement secondaire ordinaire

Consignes d'examens

Cycle	2023-2024/1
Titre	CE2D Technique de Qualification
Option	Techniques sociales et d'animation (variante A)

Direction de l'organisation des jurys
Rue Adolphe Lavallée, 1
1080 Bruxelles

jurys@cfwb.be
Tél : +32 (0)2 690 85 86
enseignement.be/jurys

I. Informations générales

••• Titre visé et type d'enseignement

Le Certificat d'enseignement secondaire du deuxième degré pour l'enseignement secondaire technique de qualification (CE2D TQ) – Option : Techniques sociales et d'animation (variante A).

••• Programme

Le numéro du programme FWB : **162/2002/248B**

http://www.wallonie-bruxelles-enseignement.be/progr/162-2002-248B.pdf

http://www.wallonie-bruxelles-enseignement.be/progr/175-2-2002-248B.pdf (pour éducation musicale)

http://www.wallonie-bruxelles-enseignement.be/progr/162-1-2002-248B.pdf (pour éducation plastique)

Rappel : Ces consignes ne se substituent pas au programme de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Elles complètent le programme et précisent notamment les modalités d'évaluation.

••• Grille-horaire

DEGRE	2	TECHNIQUE DE QUALIFICATION			
SECTEUR	8	SERVICES AUX PERSONNES			
GROUPE	81	SERVICES SOCIAUX ET FAMILIAUX			
OPTION 8120 TECHNIQUES SOCIALES ET D'ANIMATION (Variante A)					**R**
	Code	3TQ	4TQ	ACCROCHE	
EDUCATION ARTISTIQUE : ÉDUCATION PLASTIQUE	1388	1		CG Education plastique DI	
EDUCATION ARTISTIQUE : ÉDUCATION MUSICALE	1387		1	CG Education musicale DI	
TECHNIQUES D'EXPRESSION ET DE COMMUNICATION	4063	1	1	CG Français DI	
SCIENCES SOCIALES-FAMILIALES	2667	3	3	CT Economie sociale et familiale DI	
TECHNIQUES D'ANIMATION	4037	1	1	CG Education physique DI	
EXPRESSION CORPORELLE	1557	1	1	CG Education physique DI – CT Expression théâtrale DI	
HYGIENE - SECOURISME	1698	2	2	CG Education physique DI	
TECHNIQUES D'OCCUPATION DES LOISIRS : LUDIQUES ET SPORTIVES	4074	1	1	CG Education physique DI	
TRAVAUX PRATIQUES ET STAGES					
TRAVAUX PRATIQUES	3110	8	8	PP Economie sociale et familiale DI	
TOTAL		18	18		

••• Dispense

Obtient une dispense le candidat ajourné pour toutes les matières dans lesquelles il a obtenu au moins 50% des points, lorsqu'il s'inscrit lors d'un autre cycle, pour le même titre et dans la même orientation d'études.

••• Rencontre obligatoire

Le candidat devra se présenter à une **RENCONTRE OBLIGATOIRE** **……**(voir horaire sur le site) pour toutes ces matières.
En cas d'absence à celle-ci, le candidat ne sera pas convoqué à la suite des épreuves.

••• Forme des travaux/dossiers

1. Le travail sera **dactylographié**, police Arial, taille de caractère 12 avec interligne 1,15.
2. Les pages seront numérotées.
3. Respect de l'**orthographe** et à la **syntaxe**.
4. Les sources de référence seront listées et détaillées : Livres, publications, sites internet (liens datés), cours exploités.
5. Nombre de pages minimum du dossier : suivant les types de dossiers, un minimum est requis, présentation aisée mais pas trop aérée.

••• Ordre des consignes des différentes options dans ce document

Education artistique : Education plastique p. 5
Education artistique : Education musicale p. 7
Techniques d'expression et de communication p. 11
Sciences sociales-familiales p. 14
Technique d'animation p.24
Expression corporelle p. 29
Hygiène secourisme p. 33
Techniques d'occupation des loisirs : ludiques et sportives p. 38
Travaux pratiques p. 42

••• Remarque importante

Attention, bien que le rôle de la **Direction des Jurys** ne soit pas celui d'un formateur mais celui d'un évaluateur, ses membres **conseillent vivement** aux candidats de prendre contact avec un lieu de pratique externe, ou avec un professionnel du domaine afin d'évaluer la faisabilité de ses activités.

FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES
ENSEIGNEMENT.BE

EDUCATION ARTISTIQUE :

EDUCATION PLASTIQUE

Identification de la matière

Matières :	Points :
EDUCATION ARTISTIQUE : **EDUCATION PLASTIQUE**	Cette matière sera cotée sur 20 points

Modalité d'évaluation d'examen(s)

Type d'examen : : EXAMEN PRATIQUE ET ORAL

Réalisation créatives artistiques

Matériel à prévoir le jour de l'examen

Le candidat disposera du matériel requis pour sa réalisation.

Déroulement de l'examen

Le candidat sera mis en situation et devra créer une épreuve à partir des informations reçues le jour de l'examen. Il devra justifier et expliquer sa réalisation en fonction de son programme.

Préparation de l'examen

Le candidat prendra connaissance de 162-1--2002-248 du programme dont le lien se trouve en début des consignes.

Il aura à cœur de connaître les compétences exigées pour ce cours et s'entrainera en tenant compte des compétences.

FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES
ENSEIGNEMENT.BE

EDUCATION ARTISTIQUE :

EDUCATION MUSICALE

FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES
ENSEIGNEMENT.BE

Identification de la matière

Matières :	Points :
EDUCATION ARTISTIQUE : **EDUCATION MUSICALE**	Cette matière sera cotée sur 20 points

Modalité d'évaluation d'examen(s)

Type d'examen : PREPARATION DE 1 FICHE D'ACTIVITES (*) A DOMICILE
EXAMEN ORAL : PRESENTATION DU DOSSIER ET DEFENSE

Public concerné :
L'examen portera sur des activités ayant pour public soit des enfants de 3 à 12 ans, soit des adolescents, soit des personnes âgées

(*) Attention, la fiche devra être envoyée au format **PDF** uniquement à l'adresse jurys@cfwb.be au plus tard date à déterminer ultérieurement (consulter le site régulièrement).
Si elle n'est remise au plus tard à cette date ou si elle est incomplète, le candidat se verra refuser l'accès à l'examen oral.

L'activité se déroulera devant un jury d'examinateurs à défaut d'un public (mise en situation).

Matériel à prévoir le jour de l'examen

- **Le jour de l'examen,** le candidat viendra avec une version imprimée de sa préparation, du matériel ou/et de ses réalisations.

••• Déroulement de l'examen

L'activité préparée à domicile sera présentée par le candidat. Elle ne fera donc pas l'objet d'une réalisation complète devant le jury d'examinateurs.

Une défense orale sur base de la préparation et de la présentation sera néanmoins demandée pour l'activité. Le candidat sera amené à justifier son choix, à expliquer sa technique de réalisation, le matériel utilisé.

••• Consignes de préparation à l'examen

- Public ciblé :

  Cette activité choisie sera adaptée à l'âge du public visé (AU CHOIX : enfants 3 à 12 ans ou adolescents ou personnes âgées)

- Un thème sera choisi parmi ceux développés ci-dessous (A-B-ou C)

Les thèmes

A) Education auditive :

- Manipuler des objets sonores, des matériaux ou des instruments différents.
- Ecouter des bruits, silences, sons, instruments, le son de différents objets, des styles variés de musiques.
- Repérer un son dans une suite, dans un environnement.
- Rechercher des ambiances sonores, des contes musicaux des musiques de film.
- Agencer des éléments sonores pour en faire un ensemble cohérent, pour les associer à des situations ou à des éléments chorégraphiques.
- Créer des supports sonores, des situations musicales originales.

B) Education rythmique

- Percevoir la durée, les repères du temps, les caractéristiques rythmiques.

- S'exprimer à travers des séquences rythmiques, varier les timbres corporels.
- Choisir les instruments et les jeux les mieux adaptés à une activité.

C) Education vocale

- Reproduire des mélodies, des expressions sonores non chantées, des chants et comptines adaptées au public et les faire mémoriser.
- Réaliser des bruitages.
- Créer des rythmiques vocales en voix parlée ou chantée.
- Créer des spectacles, des situations, des activités intégrées dans le projet de l'établissement.
- Rythmer un texte, un poème.

L'activité sera choisie et adaptée à l'âge du public, précisé.

Consignes pour la réalisation de la fiche :

La fiche devra être correctement décrite et en lien avec l'âge du public. Elle sera expliquée de façon très complète et devra comprendre :

- Le nom du thème choisi
- L'âge choisi, les besoins en rapport avec cette tranche d'âge, les contraintes (limites) par rapport à l'activité
- Le type de structure (école, centre de vacances, institution) en fonction de l'activité choisie, les obligations, les contraintes, la relation avec l'activité
- Les bénéfices éventuels de ces activités pour le public concerné.
- Le temps estimé
- Le plan de l'activité
- Le déroulement de l'activité
- Le type de supports techniques utilisés, la justification du choix de ce support
- La sécurité, l'hygiène si nécessaire
- Références

FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES
ENSEIGNEMENT.BE

Techniques d'expression et de communication

Identification des matières

Matières :	Points :
Techniques d'expression et de communication	Cette matière sera cotée sur 20 points

Modalité d'évaluation d'examen(s)

Type d'examen :

EXAMEN ORAL

Matériel à prévoir le jour de l'examen

de quoi écrire.

Déroulement de l'examen

Examen oral : quatre questions seront posées sur la matière.

Consignes de préparation à l'examen

Programme : 162/2002/248B de la page 11 à la page 15

1) Généralités sur la communication

- Définir le terme « communication ».
- Expliquer le rôle de la communication ou pourquoi avons-nous besoin de communiquer ?
- Expliquer les différences entre communication verbale et non verbale.

2) La communication verbale

- Citer 5 éléments qui caractérisent la communication verbale et expliquer chacun à l'aide d'un exemple.
- Citer des obstacles à la communication verbale et illustrer chacun par un exemple :
    a) 3 obstacles liés à l'émetteur de la communication
    b) 3 obstacles liés au récepteur de la communication
    c) 3 obstacles liés à l'environnement

3) La communication non-verbale

- Citer 10 façons de s'exprimer qui ne font pas intervenir le langage oral et donner un exemple pour chacune.
- Pourquoi cette communication non verbale est-elle aussi importante ?

4) L'écoute active

Rogers (psychologue humaniste) a défini les conditions d'une bonne écoute à savoir :

a) Empathie
b) Authenticité
c) Acceptation inconditionnelle
d) Congruence
e) Non directivité

Pouvoir définir ces 5 termes et donner un exemple concret pour chaque condition.

FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES
ENSEIGNEMENT.BE

Sciences sociales-familiales

••• Identification des matières

Matières :	Points :
Sciences sociales-familiales est composée de 3 modules :	Cette matière sera cotée sur 20 points
Module 1 : Sciences sociales et familiales	
Module 2 : Education nutritionnelle	
Module 3 : Puériculture	

L'ensemble de ces modules devra être évalué le même jour. Une pause entre chaque module sera réalisée.
La cote finale dépendra des 3 parties en même proportion.

Module 1 : Sciences sociales ET familiales

••• Modalité d'évaluation d'examen(s)

Type d'examen :

EXAMEN ORAL EN QUATRE PARTIES :

CONNAISSANCE + PRESENTATION DU TRAVAIL

- Préparation domicile : 30%
- Présentation et défense orale : 30%
- Connaissance : chacune des 2 questions : 20%.

(*) Attention, les dossiers devront être envoyés au format **PDF** uniquement à l'adresse jurys@cfwb.be au plus tard : pour le module 1 : le date à déterminer ultérieurement (consulter le site régulièrement).
Si ils ne sont remises au plus tard à cette date ou si ils sont incomplets, le candidat se verra refuser l'accès à l'examen oral.

Matériel à prévoir le jour de l'examen

- De quoi écrire.
- A apporter OBLIGATOIREMENT **un** exemplaire du travail.

Déroulement de l'examen

- Travail à domicile : L'analyse d'un thème (sur les 6 proposés) au choix du candidat.
  Le jour de l'examen, le candidat présentera son travail et répondra aux questions sur la matière de son travail.
- Connaissance : Deux questions sur les 5 autres thèmes repris (ci-dessous).

Consignes de préparation à l'examen

La matière de sciences sociales et familiales se trouvent de la page 16 à 21 du programme 162/2002/248B.

Choisir un thème, dans les 6 thèmes ci-dessous, et le détailler le plus possible. Le candidat devra éviter de faire simplement du copier-coller car des questions lui seront posées et le candidat devra être à même d'expliquer.

1) **Thème : Place de l'individu dans son environnement social :**
   - Définir la notion de groupe et ses caractéristiques
   - Définir société et environnement
   - Différencier groupe primaire et secondaire et expliquer un exemple pour chaque catégorie
   - Rôle de la famille dans la société
   - Rôle de la société envers la famille

2) **Thème : La famille 1 :**
   - Evolution de la famille dans le temps
   - Comparer par exemple la famille d'avant la révolution industrielle et après celle-ci
   - Les types de familles rencontrées aujourd'hui

- Les facteurs qui différencient les familles aujourd'hui : la culture, la religion, le milieu socio-professionnel, l'habitat en milieu urbain, rural, etc.
- Les facteurs perturbant la vie de famille

3) Thème : La famille 2 :

- Rôles spécifiques de chaque membre de la famille. Evolution dans le temps
- Rôles de l'institution familiale : rôle affectif, social, psychologique, éducatif et économique
- Les relations parents – enfants. Evolution au cours du temps. Eduquer aujourd'hui et hier : est-ce différent ? Et en quoi est-ce différent ?
- Citer et expliquer quelques droits et devoirs des enfants
- Citer et expliquer quelques droits et devoirs des parents

4) Thème : La structure institutionnelle de la Belgique :

- Connaître l'organigramme de la structure politico-administrative, à savoir les différents niveaux de pouvoir tels que : La structure fédérale, les régions et communautés, les provinces et communes. Pour chacun, préciser les compétences et la composition
- La nécessité des élections, le rythme des élections, les conditions pour pouvoir voter et pour être élu
- Les services publics au service des citoyens

5) Thème : La famille et l'école :

- La structure de l'enseignement en Belgique
- La loi sur l'obligation scolaire
- La fonction de l'école
- Les partenaires de l'école (centres PMS, parents, éducateurs, animateurs…) et leurs rôles
- L'école et ses problèmes

6) Thème : La famille, les loisirs, les vacances :

- Place des loisirs dans la vie des adolescents

- Différents types de loisirs (les classer)
- Les structures de loisirs pour les jeunes (maisons de jeunes, stages divers, les mouvements de jeunesse, les activités sportives, créatives, musicales…)
- Que fait votre commune pour les jeunes
- Les apports des loisirs, loisirs et école deux possibilités pour l'épanouissement et le développement

••• Remarque :

Beaucoup de notions peuvent être préparées à votre domicile et envisagées de façon concrète. Déplacez-vous, rencontrez des gens, rendez-vous dans des organismes ou téléphonez à ceux-ci, cherchez des exemples concrets sur internet

Module 2 : Education nutritionnelle

Modalité d'évaluation d'examen(s)

Type d'examen :

EXAMEN ORAL

CONNAISSANCE + PRESENTATION DU TRAVAIL

- Préparation domicile : 30%
- Présentation et défense orale : 30%
- Connaissance : chacune des 2 questions : 20%.

Matériel à prévoir le jour de l'examen

- De quoi écrire.
- Apporter **deux** exemplaires **imprimés du travail (4 menus) à domicile**

Déroulement de l'examen

- Travail préparatoire à domicile : 4 menus déséquilibrés
- Oral : Vous présenterez un des 4 menus tiré au sort, son analyse et la proposition d'un rééquilibrage. Vous devrez être à même de justifier votre choix et répondre aux questions en fonction de la théorie (points 1, 2 & 3)
- Questions de connaissance : 2 questions au sort. Si une des questions a déjà été développée lors de la présentation, elle sera remplacée.

••• Consignes de préparation à l'examen

La matière d'Education nutritionnelle se trouve de la page 22 à la page 25 du programme

Travail

Proposer 2 menus déjeuner et 2 menus midi/souper déséquilibrés,

- soit trouvés dans des magazines/internet
- soit imaginés

Analyser ces menus : aliments/nutriments/apports
Proposer leur rééquilibrage en fonction d'une personne adolescente active et d'une personne âgée.

Théorie à connaître pour savoir justifier le travail et répondre aux questions

1. Notion de besoins
   - Définition
   - Préciser les besoins nutritionnels de l'adolescent.
   - Citer les types d'alimentation recherchés par les adolescents et repérer leur carence

2. Pyramide alimentaire :
   - Classer les aliments en groupe en fonction de leur composition.
   - Expliciter la pyramide alimentaire.
   - Enoncer l'intérêt nutritionnel essentiel de chaque groupe de la pyramide.
   - Différencier aliments et nutriments.
   - Connaître les nutriments qui constituent les groupes ainsi que leur rôle essentiel
   - Citer, pour chaque groupe, 2 conséquences d'une carence
   - Comparer l'apport nutritionnel des aliments.

3. Savoir corriger un menu déséquilibré en tenant compte du moment de la journée

Module 2 : Puériculture

Modalité d'évaluation d'examen(s)

Type d'examen :

EXAMEN ORAL

2 questions tirées au sort, chacune dans une période. Elles seront évaluées dans les mêmes proportions.

Matériel à prévoir le jour de l'examen

- De quoi écrire.

Déroulement de l'examen

- Oral : 2 fiches de questions tirées au sort

Consignes de préparation à l'examen

Le candidat aura déjà eu connaissance de l'UAA8 (unité d'Acquis d'Apprentissage: de la formation commune, programme 471P/2017/240 (2ème édition) : vers une sexualité responsable (page 97 à 104), http://www.wallonie-bruxelles-enseignement.be/progr/471-2017-240(2e%20edition).pdf

La matière de puériculture, de la page 26 à la page 30 du programme de son option (162-2002-248B) sera complémentaire.

1. Période prénatale :
   - Définition fécondation et nidation,
   - l'IVG : définition, à quel moment
   - Justifier l'importance du suivi de grossesse et de la préparation à l'accouchement
   - Enumérer les règles d'hygiène de la future mère et en justifier l'importance
   - Préciser le rôle du père et l'importance du climat relationnel.

- Enumérer le contenu de la valise de la maman, du bébé.
- Citer et situer les organismes de protection mis à la disposition de la future mère et de la jeune maman
- Citer les formalités à accomplir.

2. <u>Période néonatale</u>
   - Citer les phases de l'accouchement.
   - Identifier les positions du bébé et les interventions nécessaires en fonction de ces positions.
   - Citer les méthodes d'accouchement couramment pratiquées.
   - Citer les aides médicales à l'accouchement.

3. <u>Période postnatale</u>
   - Nouveau-né :
     - Enumérer les soins spécifiques à donner au nouveau-né.
     - Citer les premiers soins
   - Maman
     - Enumérer les soins spécifiques et justifier leur importance.
   - Bébé
     - Hygiène de vie du bébé : chambre / hygiène corporelle / matériel de puériculture / sorties / sommeil
     - Citer et décrire les méthodes d'allaitement.
       Maternel
       Artificiel
       Mixte
       Énoncer l'hygiène pour chaque type
     - Sevrage : aspect psychologique, déroulement, moment
   - Citer la vaccination obligatoire ; les vaccinations conseillées et celles rendues obligatoires pour la fréquentation des crèches en Belgique
   - Croissance et développement de la naissance jusque 12 mois :
     - Lire et traduire les renseignements notés dans un carnet médical.
     - Tracer une courbe de poids, de taille.
     - Décrire l'évolution du squelette et de la dentition.
     - Citer les grandes étapes du développement du bébé.
       Psychomoteur : par ex, le maintien de la tête, le retournement, la marche,
       Intellectuel : par ex, réaction circulaire, langage

Affectif : par ex, angoisse des 8 mois, attachement

- Citer et élaborer des supports au développement : tapis d'éveil, jeux, etc…

Techniques d'animation

Identification des matières

Matières :	Points :
Techniques d'expression et de communication	Cette matière sera cotée sur 20 points

Modalité d'évaluation d'examen(s)

Type d'examen :

EXAMEN ORAL

Connaissance et applications concrètes.

Le jour de l'examen, le candidat aura un temps de réflexion pour préparer ses questions

Matériel à prévoir le jour de l'examen

- De quoi écrire.

Déroulement de l'examen

L'examen oral portera sur :

Les connaissances indispensables relatives à l'animation (développées ci-dessous)
De même, des applications concrètes illustrant différentes connaissances pourront être demandées aux candidats. Le candidat aura un temps de réflexion

Consignes de préparation à l'examen

Connaissances

1) **ANIMATION**

- Définir les termes animation, animer, animateur et donner un exemple concret pour chacun des termes

PUBLIC

- Définir les besoins des personnes animées par groupe d'âge (3 à 6 ans, 6 à 12 ans, adolescents, adultes et personnes âgées.
- Rôle des projets intergénérationnels dans les institutions.

STRUCTURES D'ACCUEIL

- Structures d'accueil (types, classification et caractéristiques.

OBJECTIFS

- Différencier l'objectif global et les objectifs spécifiques.
- Eventuellement pouvoir donner un exemple d'animation avec ses objectifs.

DIFFICULTES POUR LA MISE EN ŒUVRE

- Les difficultés rencontrées lors de l'animation (difficultés liées à l'institution, au personnel, au public, à l'animateur).
- Connaître l'origine de ces difficultés et les prévenir.
- Préciser la marche à suivre pour contourner ces difficultés.
- Qui contacter comme personnes ressources ?
- Rôles de l'animateur face aux difficultés.

LES MODES D'ANIMATION

- Différencier et définir les modes d'animation (autoritaire et directif, laxiste, coopératif, démocratique.
- Caractériser chaque mode d'animation et choisir le mode en adaptation avec un public déterminé.

TYPES D'ANIMATEUR ET PERSONNES RESSOURCES

- Animateur socio-culturel et animateur sportif.
- Personnes ressources (ergothérapeutes, kinésithérapeute, éducateur, éducateur spécialisé et sportif, éducateur de rue, Soignants, membres des institutions judiciaires et assistant(e)s sociaux.

- Savoir où les contacter, connaître le rôle de chacun et préciser l'aide qu'elles peuvent apporter dans un problème déterminé.

FONCTIONS DE L'ANIMATEUR

- Pouvoir déterminer la fonction spécifique de l'animateur en rapport avec un public déterminé.

MOTIVATIONS

- Déterminer les motivations de l'animateur et celles d'un public déterminé.

2) PROJET D'ANIMATION

LA CONCEPTION

- Définition de projet, les acteurs qui participent à son élaboration.
- Le contenu du projet avec ses contraintes spécifiques, le choix
- Expliquer un exemple de projet.

ELABORATION

- Identifier les prérequis indispensables et les contraintes et difficultés qui pourraient se présenter.
- Préciser les objectifs.

REALISER UNE FICHE D'ACTIVITE

- Contenu : identifier les rubriques, justifier leur utilité.
- Présentation : les règles de forme et de fond de la présentation.

APPLICATIONS CONCRETES

- Préparer une fiche avec la justification du choix du projet, le contenu, la rédaction de la fiche et l'évaluation avec éventuellement les corrections à apporter.
- Pour cette rubrique, l'étudiant pourrait être amené à élaborer une fiche d'activité lors de l'examen ou à critiquer et modifier une fiche incorrecte.

3) TECHNIQUES PROFESSIONNELLES D'ANIMATION

ACIVITES D'OCCUPATION DES LOISIRS, LUDIQUES ET SPORTIVES

- Identifier les activités d'occupation des loisirs ludiques et sportives (activités éducatives, manuelles, jeux, sports…
- Et justifier les choix en fonction de l'utilité pour le public déterminé.

QUELQUES TECHNIQUES DE BASE EN RELATION AVEC DIFFERENTS PUBLICS

- Activités favorisant le développement moteur ou le maintien des fonctions motrices.
- Activités favorisant l'activité mentale, la mémorisation.
- Activités favorisant la socialisation, la coopération, la culture, la création, la stimulation.
- Pouvoir donner quelques exemples pour chacune des activités.

REMARQUE

Lors de l'examen oral, des questions de connaissances pourront être demandées mais aussi des questions relatives à des applications concrètes pour certaines fonctions.

Expression corporelle

••• Identification des matières

Matières :	Points :
Expression corporelle	Cette matière sera cotée sur 20 points

••• Modalité d'évaluation d'examen(s)

Type d'examen :

EXAMEN ORAL EN DEUX PARTIES :

TRAVAIL PREPARATOIRE ET PRESENTATION

- 25 % pour la préparation à domicile (soit 9 fiches) sur 3 fonctions (sur 8) choisies par le candidat
- 25 % pour la présentation d'une des 3 fiches préparées
- 50 % pour l'approche théorique d'une des 6 autres fonctions, que celle choisie par le candidat
-

(*) Attention, les dossiers (9 fiches) devront être envoyés au format **PDF** uniquement à l'adresse jurys@cfwb.be au plus tard : pour le module 1 : le date à déterminer ultérieurement (consulter le site régulièrement).
Si ils ne sont remises au plus tard à cette date ou si ils sont incomplets, le candidat se verra refuser l'accès à l'examen oral.

••• Matériel à prévoir le jour de l'examen

Un exemplaire du travail à domicile

Déroulement de l'examen

➢ Examen oral en deux parties :

- Le travail préparatoire à domicile de 3 fiches concernant 3 fonctions différentes (voir annexe) soit 9 fiches
- Présentation d'une des 3 fonctions tirée au sort, cette fonction sera développée.
- Approche théorique des autres fonctions : une des 6 autres fonctions sera tirée au sort.

Consignes de préparation à l'examen

Pour vous aider dans la préparation à domicile, une lecture attentive du programme 162/2002/248B **Expression Corporelle** se trouve de la page 39 à la page 43 est nécessaire.

FONCTIONS

qui utilisent le corps comme moyen d'expression, à savoir :

1) Qui utilisent les différentes parties du corps
2) Qui concernent les attitudes
3) Qui permettent l'équilibre
4) Qui favorisent le développement sensoriel (vue, audition, le goût, le toucher)
5) Qui favorisent la situation dans le temps
6) Qui favorisent la situation dans l'espace, le déplacement, l'orientation
7) Qui permettent le rythme
8) Qui favorisent la relaxation, le bien être
9) Qui favorisent la fonction respiratoire

Travail de préparation à domicile pour l'examen :

1) Un dossier de 9 fiches :

   a) Au départ, le candidat choisit 3 fonctions dans les 9 fonctions énoncées ci-dessus.

b) Pour chaque fonction choisie, le candidat trouvera 3 activités (jeux, jouets etc) qui permettent le développement de ces fonctions.
c) A cette fin, il (elle) constituera un dossier en **double exemplaire** qu'il (elle) amènera à l'examen. (Le candidat n'amènera pas le jeu à l'examen ni une réalisation, uniquement la fiche)

2) Connaître les 6 autres fonctions et être capable d'en présenter une qui sera tirée au sort par le candidat.

Public ciblé : un ou plusieurs enfants entre 3 et 6 ans.

Contenu des fiches :

Chaque jeu, activité, ou jouet sera détaillé comme suit : la présentation se fera sur une ou deux feuille(s) A4 max.

- description de l'objet si c'est un jouet, un jeu …
- déroulement de l'activité :
  - nombre d'enfants,
  - ce que vous faites, dites …
  - ce que les enfants(l'enfant) font (fait …)
- le matériel nécessaire, ou le contenu du jeu si le jeu est « tout fait »
- l'espace/le local,
- si c'est un jeu d'extérieur, d'intérieur, les conditions pour le réaliser
- les apports (bénéfices) de votre activité/jeu pour les enfants/l'enfant)
- le rapport avec les moyens d'expression choisis. **Ce dernier point est très important** !

Remarques :

Vous pouvez trouver des informations :

- Sur internet
- Auprès d'instituteurs/institutrices
- Dans les bibliothèques (livres d'animation), dans des ludothèques
- Auprès de moniteurs/monitrices de plaines de jeux
- Dans des magasins de jeux et jouets

•

Hygiène-secourisme

Identification des matières

Matières :	Points :
Hygiène-secourisme	Cette matière sera cotée sur 20 points

Modalité d'évaluation d'examen(s)

Type d'examen :

EXAMEN ORAL EN QUATRE PARTIES :

CONNAISSANCE + PRESENTATION DU TRAVAIL

Chacune des parties sera évaluée sur 5 points

Matériel à prévoir le jour de l'examen

- De quoi écrire.
- **deux** exemplaires **imprimés du travail à domicile**

Déroulement de l'examen

Examen oral en 4 parties : voir la préparation (voir annexe)

- Partie A : travail préparatoire à présenter à l'oral
- Partie B : travail préparatoire à présenter à l'oral
- Partie C : question à tirer au sort à l'oral
- Partie D : question à tirer au sort à l'oral

••• Consignes de préparation à l'examen

La matière **Hygiène-Secourisme** se trouve de la page 44 à la page 48 du programme 162/2002/248B.

A. Points de 2 à 7 du programme (p.44 à 46).

2. L'œil et la vue.
3. L'oreille et l'ouïe.
4. La peau.
5. Les muscles et le squelette.
6. Les voies respiratoires et la respiration.
7. La digestion.

Connaissance : Savoir citer les 6 fonctions

Travail : Parmi les 6 fonctions précitées, en détailler **UNE,** au choix, en suivant les compétences associées à la fonction choisie.
Voir la colonne « compétences » dans le programme FWB 162/2002/248B.
La cotation tiendra compte si les compétences ont bien bien envisagées

B. Point 8 & 9 du programme (p.47) : les cas et troubles particuliers

- Accidents électriques
- fièvre,
- crise de nerf,
- spasmophilie,
- spasme du sanglot,
- convulsion du bébé,
- épilepsie,
- hypoglycémie, hyperglycémie.

Connaissance : Savoir citer les troubles particuliers

Travail : Parmi ces troubles, en développer **deux**, au choix :

- Définir le trouble,
- Comment le reconnaître,
- Savoir les situations pouvant provoquer ce trouble
- Comment le prévenir,
- Connaître l'attitude à adopter face à ce trouble

C. Points de 10 à 12 du programme (p. 47 & 48) :

Vous serez interrogé sur un de ces 4 points, tiré au sort.

10. Intoxications et empoisonnements :

- Caractériser les intoxications.
- Décrire les symptômes.
- Enoncer les causes et les prévenir.
- Enoncer et simuler l'attitude à tenir et les actions à mener d'urgence selon les cas.
- Enoncer les coordonnées du centre anti-poisons.

11. Comportement du secouriste :

Le candidat connaîtra la théorie :

- Connaître et décrire : les règles impératives à appliquer en cas d'accident, les règles de sécurité, les services compétents, l'état de conscience de l'accidenté, le comportement de l'accidenté avec prudence en fonction de son cas,
- Savoir comment positionner la personne accidentée, et prodiguer les premiers soins dans la limite des compétences
- Connaître les mots-clés pour rassurer et soutenir moralement la personne

12. Pharmacie familiale : Contenu minimum

- Produits et matériel de premiers soins,
- Médicaments de 1ère nécessité
- Gestion d'une pharmacie

D. Liste de vocabulaire à connaître :

Deux de ces mots seront tirés au sort par le candidat. Le candidat devra en connaître la signification :

- Myopie,
- Hypermétropie,
- Presbytie,
- Astigmatisme.
- Surdité,
- Acouphènes,

- Tympan
- Claquage,
- Luxation,
- Entorse,
- Engelures
- Gerçures
- Scoliose,
- Hernie discale
- Asphyxie,
- Hydrocution,
- Apnée
- Electrocution
- Gelures
- Torticolis

FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES
ENSEIGNEMENT.BE

Technique d’occupation des loisirs :

Ludiques et sportives

Identification des matières

Matières :	Points :
Technique d'occupation des loisirs : ludiques et sportives	Cette matière sera cotée sur 20 points

Modalité d'évaluation d'examen(s)

Type d'examen : PREPARATION DE 2 FICHES D'ACTIVITES (*) A DOMICILE
EXAMEN ORAL : PRESENTATION DU DOSSIER ET DEFENSE

La matière sera évaluée sur un total de 20 points comme suit :

- 25 % pour le travail de préparation par fiche d'activité
- 25 % pour la défense de chaque travail

(*) Attention, ces fiches devront être envoyées au format **PDF** uniquement à l'adresse jurys@cfwb.be au plus tard date à déterminer ultérieurement (consulter le site régulièrement).
Si elles ne sont remises au plus tard à cette date ou si elles sont incomplètes, le candidat se verra refuser l'accès à l'examen oral.

Matériel à prévoir le jour de l'examen

- **Le jour de l'examen,** le candidat viendra avec une version imprimée de sa préparation, du matériel ou/et de ses réalisations.

••• Déroulement de l'examen

- Le candidat préparera **à domicile** deux fiches d'activités. **A ENVOYER préalablement.**

Les 2 activités seront présentées par le candidat. Elles ne feront donc pas l'objet d'une réalisation complète devant le jury d'examinateurs.

Une défense orale sur base de la préparation et de la présentation sera néanmoins demandée pour chaque activité. Le candidat sera amené à justifier ses choix, à expliquer ses techniques de réalisation, le matériel utilisé.

••• Consignes de préparation à l'examen

Voir programme **162/2002/248B** de la page 49 à page 56

1. Activités, au choix, dans les :

a) Techniques éducatives et culinaires :

1. toucher
2. gouter-sentir
3. couper
4. Plier
5. Assembler
6. Moduler-mouler
7. Décorer
8. Manipuler
9. Enfiler
10. Piquer
11. Colorier-imprimer
12. Reproduire
13. Entrelacer
14. Coudre
15. Gainer
16. Réaliser des compositions florales
17. Réaliser des montages culinaires simples et décoratifs

Voir les détails pour la réalisation et le choix des activités pour ces 17 techniques dans le programme.

b) Techniques ludiques et sportives :

- activité favorisant l'activité motrice
- activité favorisant l'activité mentale,
- activité favorisant le maintien des relations sociales

2. Répartition des fiches :
   - 1 fiche dans techniques éducatives et culinaires (A)
   - 1 fiche dans techniques ludiques et sportives (B)

3. Public ciblé :
   - 1 fiche pour des enfants 6 à 10 ans
   - 1 fiche pour personnes âgées

4. Consignes pour la réalisation de la fiche :

   La fiche devra être correctement décrite et en lien avec le niveau du public visé. Chaque activité sera expliquée de façon très complète et devra comprendre :

   - Le nom de l'activité
   - La description du public concerné : La tranche d'âge visée, les besoins en rapport avec cette tranche d'âge, les contraintes (limites) par rapport à l'activité
   - Le type de structure (home, école, centre de vacances) en fonction de l'activité choisie, les obligations, les contraintes, la relation avec l'activité
   - Les bénéfices éventuels de ces activités pour le public concerné.
   - Le temps estimé
   - Le plan de l'activité
   - Le déroulement de l'activité
   - Le type de supports techniques utilisés (ex musical, image etc.), la justification du choix de ce support
   - La sécurité, l'hygiène si nécessaire
   - Références

Travaux pratiques

••• Identification des matières

Matières :	Points :
Travaux pratiques et méthodes est composée de 3 modules :	Cette matière sera cotée sur 20 points
Module 1 : Art culinaire	
Module 2 : Maintenance	
Module 3 : Enquêtes et visites	

Les matières Art culinaire et Maintenance ne pourront pas être réalisées dans une école. L'examen portera <u>exceptionnellement</u> uniquement sur la matière Enquête-visite-séminaire.
Les critères d'évaluation porteront donc uniquement sur le 3e module.

••• Modalité d'évaluation d'examen(s)

••• Matériel à prévoir le jour de l'examen

- De quoi écrire.
- <u>un</u> exemplaire **du travail à domicile**

••• Déroulement de l'examen

<u>Examen oral en deux parties :</u>

- **Travail à domicile :** le dossier contiendra 2 parties : interviews et questionnaires. Il devra être préparé de façon **la plus <u>détaillée</u> possible** (voir annexe)

••• Consignes de préparation à l'examen

Les différents contenus, les compétences et les références sont repris de la page 68 à 72 du programme

Les consignes suivantes sont une aide pour préparer l'examen d'enquêtes, visites et séminaires mais elles n'excluent pas de consulter le programme de FWB

Le dossier se constituera de deux parties : les interviews et les questionnaires. Il devra être imprimé et envoyé.

A. Interview

Thèmes au choix : liste non exhaustive

- Habitudes alimentaires des jeunes
- Comportement de santé des adolescents
- Organismes locaux relatifs aux loisirs et à l'environnement
- Milieux d'accueil de la petite enfance : crèche, garderie, pré-gardiennat, …
- Entreprises artisanales, usines alimentaires
- Organismes d'intérêt public : Infor-jeunes, O.N.E., Croix-Rouge, …

Le travail consistera à choisir 5 personnes **ayant une même fonction** à interviewer en rapport avec le thème choisi, ce qui permettra une comparaison. Par exemple, si le candidat choisit une crèche, l'interview devrait se faire auprès de 5 puéricultrices ayant la même fonction (dans une même crèche ou une crèche différente).

La technique d'interview utilisée sera de type interview non dirigée, sans questionnaire pré-établi et introduite à partir d'une question générale du genre « Que pensez-vous de … ».

Le candidat les présentera dans leur contexte et précisera toutes les modalités de l'interview (prise de contact, justification de l'interview utilisation de la technologie : téléphone etc, enregistrement ou non).

Le candidat retranscrira l'interview, analysera le contenu et en retira des informations intéressantes.

Envoyer le tout, la retranscription, l'analyse, la conclusion.

B. Questionnaire

Le travail : consiste en une enquête auprès de 20 personnes.

Thème : la gestion du temps chez l'adolescent ou la gestion du temps chez les plus de 65 ans.

Il contiendra

- La réalisation d'un petit questionnaire d'une dizaine de questions ouvertes et/ou fermées. **Questionnaire vierge à envoyer.**
- Les réponses aux questions des 20 personnes (moitié sexe féminin et moitié sexe masculin de même tranche d'âge) dont le candidat aura donné l'identité (prénom, âge et sexe). **Ne pas envoyer mais apporter le jour de l'examen.**
- L'analyse des réponses : graphiques, pourcentages en fonction du sexe. **A envoyer.**
- La synthèse **A envoyer.**
- La conclusion **A envoyer.**

••• REMARQUE :

Ce cours est surtout une préparation aux méthodes utilisées en sciences sociales. En conséquence, le (la) candidat(e) sera surtout interrogé sur la méthode (la technique) utilisée pour ses travaux.